

Intégrer un emploi lorsqu'on vit une situation de handicap

Trouver un stage ou un emploi pour une personne en situation de handicap vient généralement avec un lot de stress et de questionnements multiples. Voici comment trois personnes vivant avec des handicaps divers ont vécu leur recherche de stage ou d'emploi et quels conseils ils souhaitent vous partager.

Kim

Kim a une surdité sévère à profonde de naissance. Son oreille gauche n'entend pas. Elle a pu compter sur un appareil auditif à l'oreille droite jusqu'en septembre 2019 pour entendre. Aujourd'hui, c'est un implant cochléaire qui le remplace. Lors de ses premières recherches d'emploi, elle acceptait mal son handicap et n'était pas à l'aise d'en parler ouvertement. Maintenant sur le marché du travail (entrepreneure, blogueuse et conférencière) et ayant accepté sa surdité, voici ce qu'elle conseille aux personnes dans sa situation. « Parce qu'il est important de sensibiliser les employeurs à la surdité et pour laisser transparaître votre intégrité, j'encourage les personnes sourdes et malentendantes à mentionner leur handicap dans leur CV. Pour ma part, quand j'ai commencé à le faire, j'ai ressenti une grande fierté d'être convoquée en entrevue. De plus, étant donné que l'employeur connaissait déjà ma situation, j'étais moins stressée au moment de l'entrevue et je pouvais plus facilement me concentrer pour bien livrer mon message. **Expliquez à l'employeur votre débrouillardise, les trucs que vous avez développés par rapport à votre handicap et exprimez-lui vos besoins.** En terminant, remettez-lui le guide *10 bonnes pratiques pour rendre accessible votre entreprise aux personnes malentendantes* de l'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) pour le sensibiliser et le renseigner sur les ressources à faible coût pour adapter son milieu de travail. »

Noémie

Noémie (en lettres) est autiste. « Mes principaux défis sont la gestion de mon anxiété et l'interaction avec des individus qui ne comprennent pas ma différence. Malgré ces obstacles, je suis toujours très motivée dans la poursuite de mes études postsecondaires, de mon engagement au sein de la communauté, de mes objectifs professionnels grâce à ma curiosité, mon désir d'apprendre et ma persévérance. **Je recommande à toutes les personnes qui vivent une situation similaire de trouver un milieu professionnel compréhensif et empathique envers leurs caractéristiques personnelles, de continuer à relever courageusement et ingénieusement leurs défis quotidiens et d'être à l'aise de demander du soutien à des personnes-ressources si elles en ont besoin.** » Que vous soyez employeur ou que vous ayez reçu un diagnostic de TSA, vous pouvez obtenir une foule de renseignements en consultant la section « Travail » du

site de la Fédération québécoise de l'autisme.

Jean-François

Jean-François est atteint de paralysie cérébrale, une situation qu'il a acceptée depuis bon nombre d'années. « Ce qui a été le plus difficile pour moi, c'est de me faire convoquer en entrevue. Ma paralysie cérébrale n'est pas inscrite dans mon CV, mais comme mon implication auprès de fondations et de jeunes vivant avec un handicap l'est, les employeurs peuvent le déduire. Je préfère être présent pour parler de mon handicap afin de pouvoir répondre aux questions. Pour mon premier emploi, j'avais rencontré le directeur des ressources humaines de Cascades lors d'un salon de l'emploi. Pour mon stage, mon directeur de programme m'a présenté avant l'entrevue à la personne qui allait me prendre comme stagiaire. Lors de ces deux occasions, les employeurs savaient à l'avance que j'étais une personne handicapée. Je n'ai pas eu de succès avec les employeurs que je n'avais pas déjà rencontrés ou pour lesquels je n'ai pas eu d'intermédiaire avant d'envoyer mon CV. Lorsque j'ai été engagé chez Cascades, je me suis fait conseiller par le Carrefour jeunesse-emploi et je me suis fait aider par le Service du développement professionnel de l'Université Laval pour l'obtention de mon stage en T.I. Cela a grandement contribué à mon succès et **je recommande aux étudiants dans ma situation de ne pas hésiter à demander de l'aide.** »

Quel que soit votre handicap, le personnel du Centre d'aide aux étudiants peut vous offrir du soutien pour réussir vos études et les conseillers en emploi du Service de développement professionnel peuvent vous aider à trouver comment aborder la question de votre handicap avec des employeurs potentiels.

Nouvelle subvention!

Les étudiants en situation de handicap peuvent maintenant bénéficier d'une subvention pour le développement de leur employabilité. Consultez notre site Web pour connaître tous les détails!